

Barème d'honoraires 2024

Immobilier résidentiel zones tendues* et très tendues*

(* voir définitions ci-dessous dans la rubrique : « honoraires TTC de location en Habitation »)

Honoraires TTC sur les ventes

Prix de vente	Honoraire d'agence à la charge du vendeur ou de l'acquéreur
Jusqu'à 49 999 €	5 500 € / TTC maximum
De 50 000 € à 99 999 €	8 000 € / TTC maximum
De 100 000€ à 200 000€	10 000€ / TTC maximum
De 200 001€ à 500 000€	6% TTC maximum du prix de vente
De 500 001€ à 2M€	5% TTC maximum du prix de vente
>2 M€ à 5 M€	4% TTC maximum du prix de vente
Au-delà de 5M€	3% TTC maximum du prix de vente

Honoraires TTC de location en habitation

A la charge du bailleur : Maximum de 1 mois de loyer charges comprises *

+

A la charge du locataire : plafond Indice ALUR au m² suivant la zone concernée **. La part d'honoraires à la charge du locataire ne peut pas être supérieure à celle du Bailleur.

+

3€ du m² pour l'établissement de l'état des lieux répartis 50/50 à la charge du bailleur et du locataire*

* le montant des honoraires s'entend TVA incluse au taux en vigueur

** Trois zones :

- Zone très tendue : Paris et départements voisins : 12.00€/m²
- Zone tendue : 28 agglomérations de plus en plus de 50 000 habitants : 10.00€/m²
- Hors zone : reste du territoire : 8.00€/m²

Honoraires de gestion

Honoraires de gestion	Assurances loyers impayés facultatives
Sur devis (environ 5/6% HT + TVA)	2% TTC
	(Loyers impayés + frais de contentieux + détériorations immobilières) (Calculée sur les encaissements)

Real Estate Global Market - REGM
159 rue de Rome – 75017 PARIS

☎ : 01 56 79 78 78

✉ : contact@regm.immo

Sarl au capital de 40 130 €, RCS : PARIS B 432 968 899 Siret : 432 968 899 00026

Carte pro : CPI 7501 2017 000 017 808 délivré par CCI Ile de France

Immobilier résidentiel zones non tendues

(* voir définitions ci-dessous dans la rubrique : « honoraires TTC de location en Habitation »)

Honoraires TTC sur les ventes

Prix de vente	Honoraire d'agence à la charge du vendeur ou de l'acquéreur
De 0€ à 50 000€	4 800 €/TTC maximum du prix de vente
De 50 001€ à 80 000 €	5 500 € /TTC maximum du prix de vente
De 80 001 à 130 000 €	6% / TTC maximum du prix de vente
De 130 001€ à 180 000€	5,5% TTC maximum du prix de vente
De 180 001€ à 250 000€	5% TTC maximum du prix de vente
De 250 001 à 500 000 €	4,5% TTC maximum du prix de vente
De 500 001€ à 2M€	4% TTC maximum du prix de vente
>2 M€ à 5 M€	3,5% TTC maximum du prix de vente
Au-delà de 5M€	3% TTC maximum du prix de vente

Honoraires TTC de location en habitation

A la charge du bailleur : Maximum de 1 mois de loyer charges comprises *

+

A la charge du locataire : plafond Indice ALUR au m² suivant la zone concernée **. La part d'honoraires à la charge du locataire ne peut pas être supérieure à celle du Bailleur.

+

3€ du m² pour l'établissement de l'état des lieux répartis 50/50 à la charge du bailleur et du locataire*

* le montant des honoraires s'entend TVA incluse au taux en vigueur

** Trois zones :

- Zone très tendue : Paris et départements voisins : 12.00€/m²
- Zone tendue : 28 agglomérations de plus en plus de 50 000 habitants : 10.00€/m²
- Hors zone : reste du territoire : 8.00€/m²

Honoraires de gestion

Honoraires de gestion	Assurances loyers impayés*
Sur devis (environ 5/6% HT + TVA)	2% TTC (Loyers impayés + frais de contentieux + détériorations immobilières) (Calculée sur les encaissements) *Facultative

Real Estate Global Market - REGM

159 rue de Rome – 75017 PARIS

☎ : 01 56 79 78 78

✉ : contact@regm.immo

Sarl au capital de 40 130 €, RCS : PARIS B 432 968 899 Siret : 432 968 899 00026

Carte pro : CPI 7501 2017 000 017 808 délivré par CCI Ile de France

Immobilier d'entreprise

Honoraires HT sur les locations de bureaux et commerces

10% HT du loyer HT/HC d'une pleine période triennale à la charge du locataire.

Honoraires HT sur les ventes

Prix de vente	Honoraires d'agence à la charge de l'acquéreur
De 0 € à 49 999 €	5 000€/HT maximum
De 50 000 à 99 999€	8 000€/HT maximum
De 100 000€ à 200 000€	12 000€/HT maximum
De 200 001€ à 5M€	5% HT maximum du prix de vente
>5M€ à 10M€	4% HT maximum du prix de vente
Au-delà de 10M€	3% HT maximum du prix de vente maximum

Honoraires de gestion

5% HT environ

Devis détaillé sur demande

Honoraires de cession de fonds de commerce

10% HT du montant de la cession à la charge du vendeur ou l'acquéreur
+ 10% HT du loyer HT d'une pleine période triennale à la charge de l'acquéreur

Minimum forfaitaire : 10 000 € HT

Real Estate Global Market - REGM
159 rue de Rome – 75017 PARIS

☎ : 01 56 79 78 78

✉ : contact@regm.immo

Sarl au capital de 40 130 €, RCS : PARIS B 432 968 899 Siret : 432 968 899 00026

Carte pro : CPI 7501 2017 000 017 808 délivré par CCI Ile de France